

LES HAUTS DE FRONTENEX

Chemin Frank-Thomas 94, 98, 104
1223 COLOGNY

REGLEMENT

1. Au Foyer Saint Paul, à proximité de l'E.M.S et dans une propriété magnifiquement arborisée, les studios et appartements réservés à des personnes âgées offrent à la fois, un style de vie indépendant et la sécurité d'un environnement favorable. Liberté et facilités sont les deux caractéristiques de ce type de logement.
- 1a. Il est vivement recommandé aux locataires de prendre au Foyer un repas principal (s'inscrire la veille, à la réception du Foyer). Le restaurant est ouvert 7 jours sur 7.
2. **Chaque studio est équipé :**
 - d'une cuisinette
 - d'un cabinet de toilette avec bain ou douche
 - d'un espace à coucher et d'un salon-salle à manger
3. Les appartements de 2 pièces au 104 disponibles fin 2016 seront équipés :
 - d'une cuisinette
 - d'une grande pièce à vivre
 - d'une chambre
 - d'une salle de bain séparée
4. **Le montant mensuel comprend :**
 - le loyer non meublé
 - les charges
 - le raccordement à l'antenne collective de télévision et télé-réseau
 - le raccordement au téléphone et la fourniture de l'appareil
 - le service de conciergerie
 - une heure de ménage par mois (à définir)
 - l'utilisation de la machine à laver et à sécher le linge
 - l'appel de secours infirmier
 - l'accès aux espaces communs de l'établissement : (cafétéria, jardin, terrasses, chapelle, bibliothèque)
 - la participation libre aux activités d'animation (7 jours sur 7)

Ne sont pas compris :

- l'entretien courant.
- le montant des repas
- l'assurance RC et l'assurance ménage
- les assurances (maladie et accident)
- les concessions radio-télévision
- les taxes et communications téléphoniques

Prestations possibles (facturées à part)

- le deuxième repas principal
- l'entretien du linge
- coiffeuse – physiothérapie – pédicure – médecin
- la location d'une chambre pour visites éventuelles
- la réservation d'une salle pour accueillir des invités

5. Le locataire doit pouvoir vivre de manière indépendante dans un appartement, se déplacer seul et être orienté dans le temps et l'espace, gérer seul la vie de tous les jours.

Si cette autonomie devenait difficile, une priorité d'accueil à l'E.M.S serait réservée aux locataires.

Fondée sur la conviction que la qualité des relations humaines est un facteur essentiel pour vivre sereinement le temps de la vieillesse, le comité de l'Association « Les Hauts de Frontenex » vous souhaite la bienvenue.